

## SOIT VOUS ENGAGEZ VOTRE BATEAU, SOIT VOUS ENGAGEZ UN BATEAU DE LOCATION

**ETAPE 1 : S'INSCRIRE**, Sur ce site internet, cliquez sur l'onglet S'INSCRIRE, puis INSCRIPTION REGATE. Remplir le formulaire.

>> **Attention fin des inscriptions BATEAUX le 20 Juillet**

**ETAPE 2 : INSCRIRE LES EQUIPIERS** Vous recevez dès l'inscription bateau, le lien pour inscrire vos équipiers.

- Soit vous complétez vous-même les informations concernant vos équipiers dans le formulaire EQUIPIER.
- Soit vous transmettez le lien pour que les équipiers remplissent eux-mêmes les informations et téléchargent eux-mêmes leur licence FFV ou certificat médical. (Vous serez informé par mail de chaque nouvel équipier inscrit sur votre bateau)

N'oubliez pas que votre skipper doit s'inscrire lui aussi, transmettez- lui le lien ou inscrivez-le ! Il est souvent oublié...

>> **Attention fin des inscriptions EQUIPIERS avant le 7 septembre**

**Licences temporaires** / 1 Jour : 13 €HT --- 2 Jours : 26 €HT

**ETAPE 3 - Dernière relance Equipiers, Lundi 27 août.** Vous recevrez par mail la liste des équipiers inscrits sur votre bateau ce qui vous permettra de relancer les équipiers qui ne se sont pas encore inscrits.

**ETAPE 4 - La chaîne d'inscription Jour J.** Elle aura lieu le vendredi 14 septembre, de 10h à 12h, et le samedi 15 septembre, de 8h à 9h, au PC Course, afin de régler les derniers détails administratifs. Il y aura un médecin sur place mais attention les places sont limitées et la consultation sera facturée 35€HT par équipier. Nous vous conseillons donc de télécharger votre certificat médical avant.

**ETAPE 5 - La facture** pour le règlement de votre participation sera envoyée dans le mois suivant la régata.

*Attention pas de licence = pas de course ou risque de disqualification pour l'équipe. Soit vous avez une licence FFV, soit vous réservez une licence temporaire via ce lien équipier. Et pour valider votre licence temporaire il faut un certificat médical ! Le certificat médical doit être délivré par un médecin, comporter la mention "pratique de la voile en compétition" et être daté de mois d'un an.*